



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Toulouse, le 1^{er} octobre 2018

Premières assises régionales pour la généralisation de l'éducation artistique et culturelle en Occitanie Jeudi 4 octobre 2018 à la Scène nationale du Grand Narbonne

Point presse à 9h30 sur place

Les premières assises régionales pour la généralisation de l'éducation artistique et culturelle co-organisées par la préfecture de la région Occitanie/direction régionale des affaires culturelles, la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (autorité académique pour l'enseignement agricole), les deux rectorats - académie de Montpellier et de Toulouse -, et l'association DacDoc, auront lieu le 4 octobre à la Scène nationale du Grand Narbonne.

Le 17 septembre 2018, Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, et Françoise Nyssen, ministre de la Culture, ont présenté, à Paris, leur plan d'action commun afin de permettre à tous les enfants de bénéficier d'un parcours d'éducation artistique et culturelle de qualité.

Bâtir l'école qui inscrira une formation artistique régulière dans l'emploi du temps de chaque enfant, de 3 à 18 ans – c'est-à-dire de l'entrée à l'école maternelle à l'octroi du pass Culture -, est l'une des priorités de ce plan quinquennal. 2 heures par semaine devront être consacrées à des activités artistiques. Ce parcours met en cohérence tous les temps de l'enfant, le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire. Les deux ministères Culture et Éducation nationale vont accompagner dix villes de France dans l'expérimentation de cette politique éducative. Cette action pourra s'appuyer sur l'expérience de l'enseignement agricole, relevant du ministère de l'agriculture et de l'alimentation, où l'éducation socio-culturelle fait l'objet d'un enseignement spécifique obligatoire.

Afin d'atteindre cet objectif national visant à ce que 100% des jeunes en bénéficient d'ici 2022, un état des lieux a été effectué dans les 13 départements de l'Occitanie, entre mai et juillet 2018.

Ces assises vont donc permettre d'unir celles et ceux qui agissent sur les territoires, acteurs scolaires, culturels, associatifs, aux côtés d'institutions publiques, collectivités et services de l'Etat. Elles seront l'occasion de présenter la synthèse de l'état des lieux de l'EAC dans les 13 départements de la région.

Quel regard porter sur la situation actuelle de l'EAC en Occitanie ? Quelle gouvernance ? Quels outils pour réussir la généralisation de l'EAC ? Sont autant de questions qui seront débattues lors de ces Assises.

Cette journée est un lieu de dialogue et de partage de réflexions autour des questions éducatives pour tracer, à partir d'expériences significatives, les pistes pour la généralisation.

M. Robin Renucci, directeur du centre dramatique national les « Tréteaux de France », **Mme Edith Dumont**, directrice de l'éducation au conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (Canada) sont annoncés comme grands témoins.

Contacts presse : Préfecture de la région Occitanie - communication@occitanie.gouv.fr
DRAC Occitanie **Véronique Cottenceau** 04 67 02 35 21